

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2026

Décision du 3 juillet 2026

07.2026-02	<u>CULTURE</u> <u>OBJET</u> : Prêt de véhicules à la Compagnie « La Nuit Où » accueillie par le service culture en novembre 2026
-------------------	---

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°03.03.2026-02 du Conseil communautaire en date du 3 mars 2026 approuvant les tarifs des spectacles et des stages de BRAVOH ! pour la saison 2026-2027,

VU la délibération n°05.05.2026-01 du Conseil communautaire en date du 5 mai 2026 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant que le Conseil communautaire a approuvé la programmation pour la saison culturelle 2026-2027 ainsi que les tarifs des spectacles retenus,

Considérant que les véhicules Kangoo, Partner, Zoé, Renault 5 dédiés au personnel de Clisson Sèvre Maine Agglo peuvent être empruntés par des compagnies diffusant leur spectacle lors de la saison du Quatrain ou aux techniciens œuvrant à la mise en place de ces spectacles sur présentation de leur permis de conduire,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : D'accorder le prêt de véhicules Kangoo (EK-854-VS) et Renault 5 (HJ-079-FW), à titre gracieux, dédié au personnel de Clisson Sèvre Maine Agglo à :

- Compagnie « La Nuit Où » les 25 et 26 novembre 2026 dans le cadre de l'accueil du spectacle Next le 26 novembre 2026 au Quatrain.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »